



Projet pédagogique des plaines de vacances de Genappe



Echevin : Monsieur Benoît Huts – 0474/79.76.96 – benoit.huts@genappe.be
Service plaines de vacances : Virginie Limon – 067/79.42.44 – virginie.limon@genappe.be
Espace 2000 n°3, 1470 Genappe

(Le projet a été écrit au masculin mais il s'applique au féminin également)

1. Introduction

Le projet pédagogique est destiné aux parents ainsi qu'aux animateurs afin de mieux comprendre nos pratiques. Nous souhaitons qu'une plaine de vacances soit un mode d'épanouissement et de bien-être pour l'enfant, dans son apprentissage de la vie en collectivité, dans l'acquisition de son autonomie et dans le développement de sa créativité.

Les plaines de vacances offrent un temps d'arrêt, un temps de rupture face au rythme scolaire où la place est faite à l'amusement et au plaisir d'activités « récré-actives ».

Organisation :

Conformément au décret relatif aux centres de vacances ainsi qu'au code de qualité de l'accueil, les plaines de vacances ont pour mission de contribuer à l'animation, l'encadrement et l'épanouissement des enfants pendant les périodes de congés scolaires.

C'est pour cela que nous nous engageons à mettre en place différents objectifs tels que :

- Offrir des temps de loisirs
- Respecter le rythme de l'enfant
- Proposer une autonomie
- Un programme d'activités diverses et variées
- Pas de performances ou de résultats dans les activités
- Une sécurité affective et physique
- Une intégration sociale
- Des collations saines

2. Temps d'accueil/Encadrements

Nous proposons la prise en charge des enfants de 2,5 à 12 ans qui fréquentent les écoles ou habitent sur le territoire de Genappe.

Les plaines de vacances se déroulent durant les congés scolaires de printemps et d'été.

Les animations se déroulent de 9h00 à 16h00. Un accueil est organisé avant et après le temps de plaine, soit de 7h00 à 9h00 et de 16h00 à 18h00.

L'accueil avant et après la plaine est assuré :

- Par des accueillantes extrascolaires pendant la plaine de printemps
- Par les animateurs de l'ISBW pour les enfants de maternelle et par des accueillantes extrascolaires pour les enfants du primaire pendant la plaine d'été

La plaine de printemps est organisée par la Ville, en collaboration avec le CAPE ASBL, qui en assure la gestion quotidienne.

La plaine d'été est organisée par la Ville en partenariat avec l'Intercommunale Sociale du Brabant Wallon, l'ISBW et le CAPE ASBL. L'encadrement des enfants de moins de 6 ans est assuré par les animateurs de l'ISBW, tandis que l'encadrement des enfants de plus de 6 ans est assuré par des animateurs engagés par la Ville et supervisés par le CAPE ASBL. Un règlement d'ordre intérieur a été rédigé afin de permettre à tous les partenaires de se situer.

Nous respectons les normes d'encadrement ONE :

Les moins de 6 ans : 1 animateur pour 8 enfants

Les plus de 6 ans : 1 animateur pour 12 enfants

3. Les lieux d'accueil

Les plaines de vacances organisées par la Ville se déroulent dans les locaux scolaires.

Ce choix présente de nombreux avantages en matière d'équipement intérieur et extérieur, d'équipement sanitaire, de sécurité des infrastructures et aires de jeux.

En prévision de la plaine, la coordinatrice ATL en charge des plaines de vacances, accompagnée d'un technicien du Service des Travaux, fait l'état des lieux des locaux et aires de jeux affectés à la plaine et vérifie :

- L'équipement en tables et chaises selon l'âge des enfants
- L'équipement du local sieste
- Le matériel disponible pour les animations
- L'accès aux cuisines, au réfectoire et à la salle de gymnastique

L'équipe fait le choix d'investir les espaces, d'habiller les murs, d'ajouter de la couleur, de planter le décor ! Elle met tout en œuvre pour que cela ne « fasse pas école » même si certains enfants fréquentent l'implantation scolaire choisie pendant l'année pour que l'organisation des plaines puissent également bénéficier d'un réel dépaysement.

4. Nos équipes

Accompagnés et supervisés par un coordinateur chevronné, vos enfants seront encadrés par une équipe d'animateurs disposant d'une expérience dans l'animation.

Nous attendons de chacun d'entre eux une réelle réflexion quant aux activités proposées en adéquation avec l'âge des enfants, les lieux et les infrastructures, la météo, etc.

Les rôles de l'animateur et du coordinateur sont multiples : assurer l'accueil des enfants, encadrer et animer les activités diversifiées, veiller au bien-être de l'enfant, créer un contact avec les parents. Répartie en binôme selon les affinités de chacun, l'équipe d'animation élabore un programme d'activités, ce qui permet d'avoir une vue globale quant au rythme, à l'alternance des activités, des moments collectifs et/ou plus individuels, des moments temps libres.

Le coordinateur engagé par la Ville ainsi que le coordinateur ISBW (pendant l'été) sont présents au quotidien et répondent à tous les problèmes rencontrés tant le matin avant le démarrage des activités qu'en fin de journée quand celles-ci sont clôturées.

Des réunions sont prévues toutes les semaines. L'objectif de ces réunions est de veiller à offrir des activités diversifiées qui conjugueront créativité et autonomie. L'équipe effectue un travail d'évaluation hebdomadaire afin de dégager des pistes de réflexion, choix et gestions des activités, nos pratiques répondent-elles au projet pédagogique et aux attentes des enfants ?

5. Les familles

Accueillir un enfant en plaine de vacances c'est aussi accueillir sa famille. Nous sommes soucieux de mettre en place :

- Une relation de confiance entre les enfants, les parents et l'équipe
- Des animateurs référents pour les parents et leurs enfants
- Une relation individualisée
- Un sentiment d'appartenance au groupe

Nous veillons à l'accueil du parent afin que celui-ci nous confie son enfant en toute sérénité. En début ou en fin de journée, nous sommes disponibles pour un petit compte-rendu. Nous installons également des « panneaux Info » illustrés bien souvent de photos du jour. Afin d'assurer un relais entre tous les partenaires, utilisé de manière transversale par les parents, et l'équipe d'animation, nous proposons le cahier de communication, le cahier des « dodos » et le cahier des « bobos ».

6. Nos objectifs

1) Offrir des moments de temps libres :

Nous proposons des animations mais aussi des activités libres, un temps pour jouer. Et comme jouer c'est décider, l'enfant peut également choisir de ne rien faire, un temps pour « buller », un temps gratuit mais investi.

Durant les temps libres encadrés et les moments qui précèdent ou qui suivent le temps de plaine, les enfants ont accès à du matériel de dessin (crayons, pastels), des jeux de sociétés, des livres et BD, des poupées, des voitures, des jeux ,...

2) Respecter le rythme de l'enfant :

L'équipe respecte le rythme des enfants et tente de s'adapter en prenant en compte les compétences et les attentes de chacun. Afin de respecter au mieux le rythme des plus petits, nous amenons plus volontiers « l'extérieur » sur le lieu d'accueil : piscine, sable, jeux de plage, clowns, magiciens, etc.



Toujours dans la cohérence de respect du rythme de l'enfant accueilli, nous proposons tout au long de la journée, des moments de temps libre, de détente au coin doux.

Ainsi que cette petite pause sommeil du début d'après-midi, la sieste... source de nombreux bienfaits pour les plus jeunes enfants. Celle-ci s'effectue dans un local qui lui est spécialement dédié. *Merci chers parents d'apporter pour votre enfant une couverture et une taie d'oreiller.*

3) Proposer une autonomie :

L'autonomie, en favorisant la participation active de l'enfant, dans les différents moments de la journée. L'équipe est là pour encourager les enfants à prendre des initiatives, en leur donnant confiance en eux.

La créativité, pour aider les enfants à appréhender le monde qui les entoure, à pouvoir réagir face à une situation nouvelle ou réagir autrement face à des situations habituelles en utilisant librement leur imagination et leur capacité de penser.

Lors des plaines de vacances, même si le mot vacances à tout son sens, le potentiel d'apprentissage n'en est pas moins important. Nous aborderons divers points tels que : l'autonomie, la confiance en soi, la découverte de ses potentialités, le vivre ensemble et les règles du « savoir vivre ensemble ».

4) Un programme d'activités divers et variés :

Un panel d'activités axé sur le plaisir, la découverte, en alternance avec des activités libres encadrées. Les activités extérieures sont souvent proposées. Nous sortons le matériel, les jeux, en été nous installons les piscines. C'est aussi le moment de conter des histoires dans l'herbe, d'organiser de grands jeux collectifs ou d'aller à la rencontre d'une diversité locale insoupçonnée.

Nous embarquons les enfants vers d'autres horizons un peu fous, mais avec des choix qui résultent d'intentions pédagogiques précises et qui font sens pour les enfants, pour l'animateur qui les propose, par rapport au lieu, à la météo et au groupe.

5) Pas de performances ou de résultats dans les activités :

L'enfant ne fréquente pas la plaine pour y acquérir des compétences spécifiques mais pour se voir proposer des activités ludiques et diversifiées parce qu'il est « en vacances » !

Les animations visent à offrir du divertissement loin de tout contexte scolaire, dans une optique d'éducation permanente, exclusive de toute forme d'offre d'animation spécialisée.

6) Une sécurité affective et physique :

Pour s'épanouir et s'investir dans les activités, un enfant a besoin de sécurité physique et affective. Ces liens tissés avec les enfants, avec les animateurs, avec des personnes de référence, lui fourniront une structure qui l'aidera à se sentir sécurisé. L'équipe est garante du respect des décisions prises ensemble, des règles de sécurité et du respect des règles de vie au sein du groupe.

L'équipe veille à établir des limites précises et claires de manière à guider les enfants dans leur progression, à leur apporter sécurité et confiance par une présence attentive.

Les plus petits ont besoin d'un accueil particulier. Il est important de réfléchir à une organisation qui leur permettra de se sentir en sécurité. De petits rituels sont mis en place ; des coins jeux attrayants sont disposés. Les animateurs sont disponibles. Tout au long de la journée, l'enfant a la possibilité d'aller chercher « ses objets sécurisants » quand il en a envie ou besoin. Ceux-ci sont à disposition, à un endroit bien précis et accessible (de type boîte à chaussure que l'enfant a personnalisée lui-même) et préparé en début de plaine avec l'équipe.

7) Une intégration sociale :

Nous veillons à l'intégration sociale dans le respect des différences, nous évitons toute discrimination socioculturelle ou socio-économique.

Une collaboration entre la Ville et le Centre Public d'Action Sociale permet la gestion de certaines demandes. De même, nous avons adapté notre formulaire d'inscription afin que les parents d'un enfant porteur d'un handicap puissent, en toute discrétion, faire part de celui-ci à l'agent en charge des inscriptions et qu'ensemble, ils puissent organiser l'accueil de l'enfant au sein des plaines. De même, les coordinateurs et animateurs sont informés et ils adaptent leur travail en fonction et se mettent en contact, au besoin, avec les parents.

8) Des collations saines :

Veiller aux conditions de vie saine pour l'enfant c'est donner une attention particulière aux moments des repas et du repos. Le temps du repas est un moment de détente entre équilibre et plaisir. Le repas de midi et le goûter se prennent en petit groupe.

Les enfants se voient proposer chaque jour :

- Du potage composé de légumes frais (le midi)
- Un goûter sain
- De l'eau à volonté



7. Hygiène et santé

Chaque enfant a sa fiche de santé, celle-ci est accessible et consultée par l'équipe d'animation. Le cahier des bobos : tout y est consigné au jour le jour par les animateurs référents à l'attention des parents. La pharmacie est vérifiée et complétée avant et pendant le temps de plaine. Elle est composée d'un ensemble de produits à usage externes et internes, de matériel de soins. Lors des sorties, les animateurs emportent une trousse de secours. L'entretien des locaux est assuré de façon quotidienne par de personnel de nettoyage communal. Les couvertures, draps, essuies, coussins sont régulièrement lessivés.

8. Conclusion

Dans le même esprit, le « savoir-vivre ensemble » fait partie intégrante de l'esprit des plaines, le respect des règles de vie en collectivité et de la hiérarchie également.

Nous serons ravis de partager des moments funs tous ensemble !

Vive les vacances !

RAPPEL

Pour les enfants âgés de 2,5 à 5 ans, n'oubliez pas de nous fournir des vêtements de rechange en suffisance. Vos enfants vont jouer, courir dans l'herbe ou les petits chemins de campagne, peindre avec les doigts, dessiner des marelles à la craie et toutes ces choses qui salissent peut-être les vêtements, mais qui créent surtout des souvenirs... Alors on vient à la plaine de vacances habillé relax et tout-terrain, une petite tâche...même pas peur !

